selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Chlorure cuivrique, dihydraté

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: CU1070

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc. 860 Gitts Run Road Hanover, PA 17331 1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Irritant

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4 Irritation de la peau, catégorie 2 Irritation des yeux, catégorie 2A



Nocif pour l'environnement

Acute hazards to the aquatic environment. Catégorie 1
Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 1

Toxicité aiguë 4.

Irritation de la peau 2.

Irritation des yeux 2.

Toxicité aiguë aquatique 1.

Toxicité aquatique chronique 1.

Dangers non classés par ailleurs - Poussières combustibles.

Mentions d'avertissement : Attention

Mentions additionnelles de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provogue une grave irritation des yeux.

Très toxique pour la vie aquatique.

Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Bien se laver la peau après utilisation.

Éviter de libérer dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

Rincer la bouche.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Recueillir le produit répandu.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Entreposer dans un endroit sec.

Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 10125-13-0	Chlorure cuivrique, dihydraté	100 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau exposé doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'□il non exposé. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. Éviter de produire de la poussière ; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes et en présence d'une source d'inflammation constitue un risque potentiel d'explosion de poussières.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Les dépôts de poussière ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces, car ceux-ci peuvent former un mélange explosible s'ils sont libérées dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter la dispersion de poussière dans l'air. Recueillir les solides sous forme de poudre à l'aide d'un aspirateur avec filtre HEPA.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. Se laver les mains après la manipulation. Un ménage de routine devrait être institué afin que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent créer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises à la friction de transfert et aux opérations de mélange. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Entreposer avec des risques similaires.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle







, , OSHA LEP MPT (poussière totale) 15 mg/m³ (50 mppcf*). Paramètres de contrôle:

, , ACGIH VLS MPT (particules inhalables) 10 mg/m3.

10125-13-0, Chlorure cuivrique, dihydraté, NIOSH MPT 1mg/m3.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation des gaz d'échappement et de transport interne des matières impliquées dans la manipulation de ce produit comportent des évents anti-explosion, un système de suppression d'explosion, ou un environnement faible en oxygène. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail, (c.-à-d., il n'y a pas de fuite provenant

de l'équipement).

Protection respiratoire: Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil

de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut

s'avérer nécessaire.

Protection de la peau: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la

> substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de

dégradation.

Protection oculaire:

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène: Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le

> maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les

yeux et la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Solide bleu vert		Non déterminé Non déterminé
Odeur :	linodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
	3 à 3,8 (solution aqueuse 5%)	Densité relative:	2,51 g/ml à 20° C

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté				
Point de fusion / congélation:	100 °C	Solubilités:	La matière est soluble à l'eau.	
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	993 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé	
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto- inflammation:	Non déterminé	
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé	
Densité à 20°C:	Non déterminé			
Cupric Chloride Dihydrate	Molecular Weight: 170.47	788		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun(e) Stabilité chimique:

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts. Hautes températures, la formation de poussière, une exposition à l'eau ou à l'air humide.

Matériaux incompatibles:

La solution aqueuse de sulfate de cuivre (2+) est un acide. Incompatible avec des bases fortes, l'hydroxylamine, le magnésium.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes de soufre, fumées de cuivre.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucun(e)

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Dommages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle. **Sensibilisation respiratoire ou de la peau**: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle. **Mobilité dans le sol**: Aucune information additionnelle. **Autres effets indésirables**: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 2802

Exception quantité limitée: Aucun(e)

En vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: CHLORURE DE CUIVRE.

Classe de risques: 8 Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: CHLORURE DE

CUIVRE.

Classe de risques: 8 Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)





SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

10125-13-0 Cupric Chloride, Dihydrate.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

7447-39-4 Cupric chloride (anhydrous) 10 lbs.

10125-13-0 Copper and Compounds. For metals listed under CERCLA (copper), no reporting of releases of the solid form is required (dia >100micrometers); RQ applies to smaller particles No RQ assigned.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-1 **HMIS**: 2-0-1

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.

PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).

CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)

SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).

RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).

TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).

DOT US Department of Transportation.

IATA Association internationale du transport aérien.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.21.2015

Chlorure cuivrique, dihydraté			
	GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.	
	ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux	
	CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).	
	NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (ÉU.).	
	HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (ÉU.).	
	WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).	
	DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).	